

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2017

1/4 – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

A – BUDGET PRINCIPAL - VILLE

Le vote du Budget Primitif 2017 a eu lieu le 9 février dernier. Ce budget a intégré, dans son élaboration, les informations dont la Ville pouvait disposer et l'analyse sans anticipation des chiffres non définitifs de réalisation de l'année 2016.

Suite au vote du Compte Administratif, les résultats comptables définitifs de l'exercice 2016 doivent à présent être intégrés au budget 2017. Ce résultat de 6,82 M€ sera inscrit pour la majeure partie en section d'investissement (6,66 M€), le reliquat restant en section de fonctionnement. Cela permet, eu égard au degré de réalisation de certains projets par rapport au prévisionnel établi en janvier et à l'émergence de nouveaux dossiers, d'inscrire quelques ajustements budgétaires.

Les grandes lignes de cette Décision Budgétaire Modificative s'articulent comme suit :

Opérations d'ordre :

Les avances financières faites à la SEM Ville Renouvelée concernant les mandats de conduite des opérations « requalification des espaces publics du Nouveau Mons » et « restructuration de la galerie de l'Europe » sur l'exercice 2016 et la fin de l'exercice 2015 doivent être apurées. Il faut donc comptablement basculer les montants versés aux comptes effectifs de dépenses d'investissement pour pouvoir, notamment, les rendre éligibles au FCTVA sur l'exercice prochain.

Les avances non encore apurées s'élèvent, à ce jour, à 1 135 620,13 €. Leur apurement est constaté par opérations d'ordre budgétaire dans la section d'investissement (recettes et dépenses).

De plus, doivent être comptabilisés les travaux en régie de l'exercice 2016, pour un montant de 51 854,63 € (en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement).

Opérations réelles :

En investissement, le solde de l'exercice 2016 permet d'anticiper la globalité des crédits pour les opérations déjà prévues au BP 2017, même si ceux-ci ne seront probablement pas consommés intégralement au cours de l'exercice. Il s'agit de la relocalisation de la Mission Locale - nouvellement ADÉLIE - (+180 K€), des travaux au cimetière (+60 K€), de la réhabilitation de l'école de Gaulle (+2,3 M€), de la construction du restaurant scolaire Jean Zay (+800 K€) et des travaux de lutte contre les infiltrations au Fort (+40 K€).

D'autre part, quelques compléments sont enregistrés par rapport au budget primitif pour les travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville (+25 K€), des travaux dans les logements de fonction Montaigne et la Paix (+100 K€), les illuminations de fin d'année (+60 K€), l'aménagement d'un skate-park (+300 K€) et une étude urbaine complémentaire concernant le quartier situé au sud et à l'est du périmètre de géographie prioritaire (+25 K€).

La Ville envisage, pour les années à venir, de procéder à un ensemble d'acquisitions immobilières à différents endroits de la commune et à des fins diverses (reconstitution d'offres de logements dans le cadre du renouvellement urbain, localisation d'équipements publics, mutation sur la longue durée de secteurs d'habitats de conception et d'organisation anciennes). Ces acquisitions foncières non actées aujourd'hui devront être accompagnées dans certains cas d'opérations de viabilisation et/ou d'aménagement. Cette première inscription budgétaire (2,72 millions d'euros) est destinée à couvrir partiellement les dépenses relatives à ces acquisitions dans l'année si les opportunités se présentent, ou dans les années à venir selon les voies de concrétisations qui se présenteront.

En fonctionnement, des ajustements de prévision budgétaire concernent les fonctions :

- 92020 (+7 K€) pour des dépenses de numérisation,
- 92025 (+30 K€) pour des travaux complémentaires dans les salles associatives et des ajustements de subventions suite aux retours des services de l'Etat sur le Contrat de Ville,
- 92311 et 9233 (+8,7 K€) pour la participation au projet DEMOS,
- 92314 (+14,2 K€) pour un reliquat de dépenses liées à l'inauguration de la salle Allende,
- 9263 (+9,8 K€) pour des ajustements de subventions suite aux retours des services de l'Etat sur le Contrat de Ville,
- 92823 (+60 K€) pour un lot de sous-traitance de l'entretien des espaces verts,
- 92824 (+80 K€) en complément de subvention d'équilibre du budget annexe.

La Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2017 de la Ville s'équilibre en dépenses et recettes :

- en section de fonctionnement à : **+ 5 048 199,28 €**
- en section d'investissement à : **+ 7 790 987,13 €**

BUDGET PRINCIPAL 2017					
DECISION MODIFICATIVE N°1					
INVESTISSEMENT					
DEPENSES REELLES NOUVELLES			RECETTES REELLES NOUVELLES		
Imputation	libellé	montant	Imputation	libellé	montant
Chapitre 900			Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 816 917,72
90020 21318	Ad'AP Hôtel de Ville	25 000,00			
90020 21318	Travaux logements de fonction Montaigne et la Paix -	100 000,00			
90023 2188	Illuminations de fin d'année	60 000,00			
90025 2313	Relocalisation Mission Locale - complément	180 000,00			
90026 21316	Travaux au cimetière - complément	60 000,00			
Chapitre 902					
90213 2313	Réhabilitation école De Gaulle	2 300 000,00			
90251 2313	Construction RS Jean Zay	800 000,00			
Chapitre 903					
9033 2313	Travaux contre les infiltrations au Fort - complément	40 000,00			
Chapitre 904					
90414 2135	Aménagement d'un skate Parc	300 000,00			
Chapitre 908					
90824 2031	Etude urbaine quartier Adenauer - Coty	25 000,00			
90824 2138	Acquisitions immobilières et opérations d'aménagements	2 713 512,37			
	sous-total	6 603 512,37		sous-total	1 816 917,72
DEPENSES D'ORDRE NOUVELLES			RECETTES D'ORDRE NOUVELLES		
Imputati	libellé	montant	Imput	libellé	montant
Chapitre 910			Chapitre 910		
nature 2115	Apurement avances SEM en terrains bâtis - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	750,00	nature 238	Apurement avances SEM jusqu'en décembre 2016 - Galerie Europe et espaces publics Nouveau Mons	1 135 620,13
nature 2121	Apurement avances SEM en plantations - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	221 459,52			
nature 2128	Apurement avances SEM en aménagements de terrains - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	305,24	Chapitre 914		
nature 2138	Apurement avances SEM en autres constructions - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	588 411,92	nature 28183	Amortissement mobilier	1 524,48
nature 2151	Apurement avances SEM en réseaux de voirie - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	70 105,85	nature 28188	Amortissement autres immobilisations	-1 524,48
nature 21534	Apurement avances SEM en réseaux d'électrification - Galerie Europe et espaces publics nouveau Mons	254 587,60	Chapitre 919	Virement de la section de fonctionnement - complément	4 838 449,28
Chapitre 914					
nature 2128	Travaux en régie 2016	844,10			
nature 21311	Travaux en régie 2016	3 723,82			
nature 21312	Travaux en régie 2016	7 143,03			
nature 21318	Travaux en régie 2016	30 237,69			
nature 2158	Travaux en régie 2016	5 104,72			
nature 2182	Travaux en régie 2016	4 801,27			
	sous-total	1 187 474,76		sous-total	5 974 069,41
INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL		7 790 987,13	INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL GENERAL		7 790 987,13
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES NOUVELLES			RECETTES REELLES NOUVELLES		
Imputati	libellé	montant	Imput	libellé	montant
Chapitre 920			Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	5 003 594,65
92020 611	Numerisation documents et plans	5 000,00	Chapitre 922		
92020 61558	Maintenance copieurs - complément	2 000,00	92213 74718	Contrat de ville - subventions aux écoles - ajustement	-7 250,00
92025 615221	Travaux de peinture salles associatives	31 600,00			
92025 6574	Subventions associatives - solde 2016	10 000,00			
92025 6574	Contrat de ville - subventions projets 2017 - ajustement	-14 300,00			
92025 673	Contrat de ville - rbt trop perçu subvention 2015	2 700,00			
Chapitre 923					
92311 6574	Portage projet DEMOS - subvention CAMEL	6 000,00			
92314 611	Dépenses de sécurité - inauguration Allende	9 050,00			
92314 637	SACEM - inauguration Allende	5 200,00			
9233 6574	Participation projet DEMOS - subvention ONL	2 700,00			
Chapitre 926					
9263 6238	Projets du contrat de ville Petite Enfance - complément	7 800,00			
9263 6574	Contrat de ville - subvention "fête de la vie"	2 000,00			
Chapitre 928					
92823 61521	Contrat d'entretien d'espaces verts	60 000,00			
92824 657364	Subvention budget annexe - complément	80 000,00			
	sous-total	209 750,00		sous-total	4 996 344,65
DEPENSES D'ORDRE NOUVELLES			RECETTES D'ORDRE NOUVELLES		
Imputati	libellé	montant	Imput	libellé	montant
Chapitre 939	Virement à la section d'investissement	4 838 449,28	Chapitre 934		
	sous-total	4 838 449,28	nature 722	Travaux en régie 2016	51 854,63
				sous-total	51 854,63
FONCTIONNEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL		5 048 199,28	FONCTIONNEMENT RECETTES TOTAL GENERAL		5 048 199,28

B – BUDGET ANNEXE – PATRIMOINE LOCATIF

Des ajustements budgétaires sont nécessaires compte tenu de la reprise définitive des résultats consolidés de l'année 2016 sur l'exercice 2017 (46 269,95 € en dépenses de fonctionnement et 179 956,89 € en recettes d'investissement).

D'autre part, il convient de prévoir un complément de charges locatives de copropriété suite à la décision d'acquisition de la cellule appartenant à LIDL (33,2 K€). La section de fonctionnement s'équilibrera alors par l'inscription d'un complément de subvention du budget principal. L'équilibre de la section d'investissement nécessite l'inscription de 179 K€ de travaux.

La Décision Modificative n° 1 du budget annexe 2017 de la Ville s'équilibre en dépenses et recettes :

- en section de fonctionnement à : **+ 80 000,00 €**
- en section d'investissement à : **+ 179 956,89 €**

BUDGET ANNEXE 2017 - GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF					
DECISION MODIFICATIVE N°1					
INVESTISSEMENT					
DEPENSES REELLES NOUVELLES			RECETTES REELLES NOUVELLES		
Imputation	libellé	montant	Imputation	libellé	montant
CHAPITRE 21 nature 2131	Construction bâtiments	179 956,89	CHAPITRE 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	179 956,89
	sous-total	179 956,89		sous-total	179 956,89
DEPENSES D'ORDRE NOUVELLES			RECETTES D'ORDRE NOUVELLES		
Imputation	libellé	montant	Imputation	libellé	montant
		0,00			0,00
	sous-total	0,00		sous-total	0,00
INVESTISSEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL		179 956,89	INVESTISSEMENT RECETTES TOTAL GENERAL		179 956,89
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES NOUVELLES			RECETTES REELLES NOUVELLES		
Imputation	libellé	montant	Imputation	libellé	montant
CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	46 269,95	CHAPITRE 74	Subvention du budget principal	80 000,00
CHAPITRE 011 nature 614	Charges de copropriété - complément	33 230,05	nature 74		
CHAPITRE 67 nature 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00			
	sous-total	80 000,00		sous-total	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE NOUVELLES			RECETTES D'ORDRE NOUVELLES		
Imputation	libellé	montant	Imputation	libellé	montant
		0,00			0,00
	sous-total	0,00		sous-total	0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES TOTAL GENERAL		80 000,00	FONCTIONNEMENT RECETTES TOTAL GENERAL		80 000,00

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ces Décisions Modificatives Budgétaires de la Ville et de son budget annexe « gestion du Patrimoine Locatif ».